

CONVENTION DE RESERVATION

Objet : Construction d'un immeuble à appartements sis dans le lotissement de la « Fontaine Saint-Jean » à Engis, Division 4 – Section B n°290 D3, sous l'appellation VP13c.

Le logement est situé : Rue Fontaine Saint-Jean à 4480 Hermalle-sous-Huy

Je soussigné(e) :

.....

Demeurant à

Téléphone : Mail :

Souhaite réserver, dont plan et métré récapitulatif annexés.

Je reconnais avoir été informé que la construction doit être réalisée par Améthyste SRL et a débuté....

.....

Prévisions du prix et des divers coûts : Voir cahier des charges et métré récapitulatif.

Cette convention est soumise à la condition suspensive de l'obtention d'un crédit hypothécaire.

Un compromis sera signé ultérieurement.

Je verse sur le compte tiers du Notaire à titre de garantie de bonne exécution de mes engagements, la somme de 5.000 euros.

A défaut de preuve de versement endéans les 7 jours calendrier, la présente convention sera considérée comme nulle et non avenue.

L'acquéreur déclare avoir reçu et pris connaissance préalablement à la signature de cette convention des documents suivants :

- plan BPE établi par l'architecte
- métré récapitulatif + détaillé
- cahier des charges
- liste des entrepreneurs

Fait à Liège, le